



Association SALAM Nord/Pas-de-Calais  
Maison Pour Tous  
81, Boulevard Jacquard  
62100 CALAIS  
contact@associationsalam.org  
www.associationsalam.org

Communiqué de presse  
18 mars 2009

Une fois encore la Justice de notre pays livre un triste spectacle qui s'apparente à une pantalonnade.

Le procès de Jean-Claude Lenoir est donc reporté au 23 juin 2009 ; alors qu'il s'agit d'une procédure pour des faits supposés qui remontent au mois de novembre dernier...

Et pourtant, le Ministre de la Délation, pardon, le Ministre de l'Immigration, l'a clamé haut et fort : il ne s'agit que d'un banal procès pour outrages, et ne vous avisez pas d'y voir des poursuites contre des bénévoles assistant les migrants d'un point de vue humanitaire, car on le sait, ceux-là ne sont jamais poursuivis !

Alors, puisque le dossier semblait si simple, si étayé, puisque la condamnation de Jean-Claude Lenoir semblait si évidente, comment expliquer ce nouveau report ?

Quelles seraient les pressions auxquelles le Juge semble devoir faire aujourd'hui allusion et qui l'ont poussé à demander le report de l'audience et l'assistance de collègues ?

Faut-il y voir l'aveu de pressions POLITIQUES dans un dossier chargé d'incohérences et pour lequel nul ne peut s'affranchir du contexte dans lequel les faits prétendus se seraient déroulés : l'organisation d'un charter pour renvoyer des Afghans vers le régime des Talibans ?

Seraient-ce tout simplement les preuves matérielles et témoignages qui seront apportés et prouveront les mensonges et manipulations, voire les ordres donnés par une hiérarchie indigne de représenter une démocratie, qui dérangent la thèse officielle ?

Depuis 2 semaines, M. Besson ne cesse de mentir sur tous les médias, affirmant que les bénévoles de associations d'aide aux migrants ne sont jamais poursuivis, assurant que l'Etat finance ces mêmes associations ou encore certifiant que l'Etat a met en place des structures d'accueil pendant l'hiver.

Face à ces mensonges, les associations comme SALAM sont bien seules sur le terrain pour pallier à la désertion de l'Etat.

Dans ce contexte, nous sommes plus de 2300 citoyens à avoir signé la pétition demandant l'arrêt immédiat des poursuites contre Jean-Claude Lenoir. L'association SALAM appelle à amplifier le mouvement de soutien et à se rassembler nombreux le 23 juin 2009 devant le Tribunal de Boulogne sur mer.

Calais, le 18 mars 2009,  
Association SALAM Nord/Pas-de-Calais  
www.associationsalam.org